ÉTONNANTS • CLASSIQUES

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ







HUGO

Le Dernier Jour d'un condamné

Présentation, notes et dossier par CATHERINE CAZABAN, professeur de lettres



Dans la même collection

La Peine de mort. De Voltaire à Badinter (anthologie) HUGO, Claude Gueux

© Flammarion, Paris, 1998. Édition revue, 2007. ISBN: 978-2-0812-0755-4

ISSN: 1269-8822

SOMMAIRE

■ Présentation	5
Un engagement précoce	5
Actes et paroles	7
L'échafaud	8
Un récit moderne	9
■ Chronologie	13
Le Dernier Jour	
d'un condamné	
Préface de 1832	25
Une comédie à propos d'une tragédie	53
Le Dernier Jour d'un condamné	67
■ Dossier	155



NIATIO

Un engagement précoce

Victor Hugo va avoir 27 ans lorsque Le Dernier Jour d'un condamné est publié en 1829. C'est déjà un écrivain reconnu, malgré sa jeunesse. Car celui qui écrivait, à 12 ans, sur un cahier: «Je veux être Chateaubriand ou rien », fait partie de ces génies précoces qui réussissent tout ce qu'ils entreprennent.

Marié avec Adèle, son amie d'enfance, il est déjà le père de trois enfants. Ses œuvres romanesques, poétiques ou dramatiques, rencontrent un succès immédiat; le contrat qui le lie à l'éditeur Gosselin lui assure une rente qui le met, ainsi que sa famille, à l'abri de soucis financiers. Avec déjà deux romans, Burg-Jargal (1818, dans sa première version, 1826 pour la deuxième) et Han d'Islande (1823), un recueil de poèmes Odes et Ballades (1826), et surtout une pièce de théâtre Cromwell (1827), dont la Préface marque la naissance d'un genre nouveau, le drame romantique, Victor Hugo est une référence dans le monde littéraire, chef de file du Cénacle romantique. Beaucoup, à sa place, se seraient endormis sur de tels lauriers. Pas lui. Le Dernier Jour d'un condamné en est un parfait témoignage.

On peut se demander, en effet, ce qui pousse ce jeune homme, et déjà auteur à succès, à mettre sa plume au service du combat pour l'abolition de la peine de mort. Certes, un tel engagement n'est pas nouveau : les philosophes des Lumières, puis les révolutionnaires de la première heure voyaient déjà, dans cette pratique, un acte barbare. En 1789, il avait même été question de supprimer les exécutions capitales. Les républicains annonçaient que la peine de mort disparaîtrait lorsque la République s'installerait. Mais la Terreur et son cortège d'exécutions effacèrent ces nobles idées et, sous la Restauration, c'est sur une moyenne d'une décapitation par semaine qu'il faut compter.

Si l'on en croit le journal d'Adèle, la fille de Victor Hugo, l'idée de ce récit lui est venue du choc qu'il a éprouvé à la vue de l'exécution d'un certain Martin qu'il ne put regarder jusqu'au bout. D'autres témoignages, que corrobore celui de Victor Hugo lui-même, croient voir en l'affaire Ulbach une des sources du Dernier Jour d'un condamné. Le procès de ce jeune homme, condamné pour crime passionnel, fut raconté dans La Gazette des tribunaux, un journal progressiste, principal organe contre la peine de mort. Victor Hugo y aurait appris que l'accusé voulait raconter, en prison, l'histoire de sa vie. Ulbach fut exécuté en 1827. L'âge, la volonté d'écrire ses Mémoires rappellent, c'est certain, le narrateur du livre de Victor Hugo. Mais est-il besoin, en vérité, de rechercher précisément ce qui a déclenché la rédaction de ce récit? Remarquons plutôt qu'il fut écrit en quelques mois, comme si son propos avait été longuement mûri dans l'esprit du jeune Hugo, et que, le moment venu, il ne s'agissait plus pour lui que de le consigner par écrit.

Le Dernier Jour d'un condamné concentre les nombreuses rencontres de Victor Hugo avec la guillotine, et plus généralement avec l'univers judiciaire et carcéral. Comme tout le monde, en effet, il ne pouvait ignorer l'échafaud, dressé en place de Grève; comme tout le monde, il ne pouvait échapper au spectacle qu'offrait, dans Paris, une exécution capitale. Mais chez Victor Hugo, cette confrontation entraîne une réaction immédiate, fougueuse et durable.

Actes et paroles

Aucun autre homme, en effet, ne prendra davantage que lui le parti de la vie. Car le spectacle public d'une mort programmée est, pour lui, un principe odieux qui nie tous les progrès de l'humanité; c'est l'essence même de la barbarie, le règne de la force dans l'écrasement d'un seul par tous, au nom d'une prétendue justice sociale et c'est, en outre, oublier un des dix Commandements énoncés dans l'Ancien Testament: « Tu ne tueras point. » Aussi se battra-t-il partout et tout le temps: au Parlement, devant les cours d'assises, en prison, dans les salons parisiens ou en exil, par l'écrit ou par la parole. Ainsi, en ce 15 septembre 1848, il s'exclama à l'Assemblée constituante : « Je vote l'abolition pure et simple et définitive L»

La liste de ses écrits et de ses actions est longue, très longue, à la mesure du personnage; citons pour mémoire son livre, Claude Gueux, paru en 1834, ou encore sa prise de position en 1854 dans l'affaire Tapner. La lettre célèbre qu'il adresse aux habitants de Guernesey, l'île de son exil, pourrait servir d'exergue à tous ses écrits contre la peine de mort : « Pour moi cet assassin n'est plus un assassin, cet incendiaire n'est plus un incendiaire, ce voleur n'est plus un voleur; c'est un être frémissant qui va mourir. Le malheur le fait mon frère. Je le défends. »

Frère aussi, l'Américain John Brown, héros du combat contre l'esclavage, condamné à mort pour avoir fomenté une révolte chez les Noirs, et que Victor Hugo défend, en 1859, dans un texte destiné aux États-Unis d'Amérique. Son combat n'a pas de frontière: partout où les «forces de la nuit» sont, Victor Hugo se dresse et prend la plume. Juste retour des choses. Lorsque le Portugal abolit la peine de mort en juin 1867, les militants remercient Hugo de l'aide trouvée dans ses œuvres. Deux ans avant sa mort, alors qu'il est sénateur, il réclame encore, dans une lettre publiée par la presse et adressée à la reine Victoria, la grâce du militant irlandais O'Donnell. Jamais il ne se découragea, jamais il ne renonça; il obtint des grâces, il subit des échecs, mais son combat n'a jamais fléchi.

L'échafaud

À travers ses œuvres, c'est un dialogue continu avec tout ce qui avilit l'homme, tout ce qui nie l'individu. En ce sens, on peut y voir le prolongement de l'esprit romantique qui place l'individu au centre de toute chose. Car, dans sa défense de l'individu, Victor Hugo ne se bat pas uniquement contre la peine de mort, il s'oppose aussi au bagne, visite des prisons et en dénonce le fonctionnement ainsi que l'état d'insalubrité. Il entend, par sa plume, changer un système judiciaire et pénal qui n'est pas à la mesure d'un XIX^e siècle, siècle du progrès. Plus largement, ce combat s'inscrit dans la mission du poète qui est de guider les peuples vers la lumière.

Or, l'échafaud est le symbole même du combat de l'ombre et de la lumière, des forces du mal contre celles du bien. « Oh! nous sommes le XIX^e siècle, écrit-il aux habitants de Guernesey en janvier 1854, nous sommes le peuple nouveau; nous sommes le peuple pensif, sérieux, libre, intelligent, travailleur, souverain; nous sommes, à prendre le siècle dans son ensemble, le meilleur âge de l'humanité, l'époque de progrès, d'art, de science, d'amour, d'espérance, de fraternité; échafauds! qu'est-ce que vous nous voulez? Ô machine monstrueuse de la mort, hideuse charpente du néant, apparition du passé, toi qui tiens à deux bras ton couperet triangulaire, toi qui secoues un squelette au bout d'une corde, de quel droit reparaissez-vous en plein midi, en plein soleil, en

plein dix-neuvième siècle, en pleine vie? Vous êtes des spectres. Vous êtes les choses de la nuit, rentrez dans la nuit. Est-ce que les ténèbres offrent leurs services à la lumière?»

Dans tous ses écrits, la guillotine revient, car cet objet, tout en posant la réalité de la condamnation à mort, peut servir d'enseignement. C'est du moins ce qui ressort de l'expérience de Mgr Myriel, racontée dans Les Misérables (Première partie, livre I, chap. IV): « [...] avoir vu la guillotine fut pour lui un choc et il fut longtemps à s'en remettre. L'échafaud, en effet, quand il est là, dressé et debout, a quelque chose qui hallucine. On peut avoir une certaine indifférence sur la peine de mort, ne point se prononcer, dire oui et non, tant qu'on n'a pas vu de ses yeux une guillotine, mais l'on en rencontre une, la secousse est violente, il faut se décider, et prendre parti pour ou contre [...] elle n'est pas neutre. [...] Qui l'aperçoit frissonne du plus mystérieux des frissons. » Reste que si l'on se laisse gagner par la fascination, liée au spectacle de la mort, l'horreur de l'exécution capitale s'atténue. Cette fascination révolte Hugo. L'avant-dernier chapitre souligne bien l'attirance malsaine de la foule pour le sang, l'abdication de la conscience individuelle sous le poids du groupe. Il n'y a plus alors de société, c'est-à-dire de civilisation, de progrès, mais une tribu sanguinaire, une horde barbare. Face à cela, Hugo affirme l'individualité, la sienne et celle du condamné, car seul l'individu connaît la mort.

Un récit moderne

Le Dernier Jour d'un condamné fut écrit en quelques mois. Pour beaucoup de critiques littéraires, il ouvre les portes du roman moderne. Le peu de succès qu'il obtint, les réserves de l'éditeur Gosselin, les reproches des plus grands critiques de l'époque, soulignent, s'il en était besoin, l'originalité de cette œuvre.

L'essentiel des critiques pourrait se résumer ainsi: ce roman n'en est pas un. Remarquons que c'est moins le thème que la forme choisie qui heurta. Le XIXe siècle, en effet, est friand d'histoires de bagnards, de voleurs, de crimes et de sang. Les exécutions capitales sont toujours l'occasion d'un grand spectacle où la foule excitée observe les condamnés comme des acteurs : sont-ils bons, on les applaudit, on frémit, on pleure même, jusqu'à l'instant fatal; mais s'ils sont mauvais, trop effondrés à la perspective de mourir décapités, ils sont conspués par les spectateurs, déçus de s'être déplacés pour rien.

Dans le récit de Victor Hugo, aucun élément anecdotique ne permet au public de s'investir: il ne peut retrouver l'émotion ambiguë qui l'étreint lorsqu'il croise la charrette d'un condamné, dont il a suivi dans les journaux les épisodes de la vie et du procès. Ici, rien de tel. On ne sait pas qui est le condamné, d'où il vient et, surtout, ce qu'il a fait. Il ne s'agit pas d'une version romancée de telle ou telle affaire judiciaire, comme le sera, par la suite, son roman Claude Gueux, de facture classique, celui-ci. Le critique Charles Nodier exprime bien l'attitude générale: « Qu'est-ce, après tout, que ce condamné? C'est un être abstrait qui se creuse et s'examine en tous sens. C'est un esprit de condamné qui s'analyse et se scrute avec une rigueur et une patience toute métaphysique; c'est comme un empirique qui veut avoir conscience de tout un ordre de phénomènes particuliers qui traversent son âme. Ce criminel n'a pas de passé: il vient là, sans antécédents, sans souvenirs: on dirait qu'il n'a pas vécu avant d'être criminel [...] On est froid pour cet être qui ne ressemble à personne. »

Ce qui est ici reproché, c'est l'absence de ressort dramatique, c'est l'absence des éléments qui auraient pu satisfaire la curiosité

du lecteur. Comble des frustrations pour lui et de la maladresse pour l'auteur, le chapitre XLVII (p. 146) annonce l'histoire de la vie du condamné, mais l'éditeur n'a pu mettre la main sur les feuillets qui s'y rattachent! Aussi le héros ne semble-t-il pas fait de chair et d'os, ses propos sont comme désincarnés. Comment s'intéresser alors à l'examen méthodique de ses états d'âme? En outre, le choix d'un récit à la première personne interdit, et pour cause, son achèvement.

Toutes ces critiques incitèrent Victor Hugo à défendre son texte dans deux préfaces. Fin février 1829, l'auteur ajoute une « espèce de préface en dialogue » intitulée « Une comédie à propos d'une tragédie ». Sous la forme d'une courte scène de théâtre représentant la réception de son roman, Hugo répond à ses détracteurs.

Trois ans plus tard, pour la cinquième édition de l'œuvre, il rédige une seconde préface 1 dans laquelle il justifie ses choix narratifs et fait du récit un plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort: « Ce livre est adressé à quiconque juge. Et pour que le plaidoyer soit aussi vaste que la cause, il a dû, et c'est pour cela que Le Dernier Jour d'un condamné est ainsi fait, élaguer de toutes parts dans son sujet le contingent, l'accident, le particulier, le spécial, le relatif, le modifiable, l'épisode, l'anecdote, l'événement, le nom propre, et se borner (si c'est là se borner) à plaider la cause d'un condamné quelconque, exécuté un jour quelconque, pour un crime quelconque². »

En ne donnant pas de contours nets à son personnage, il refuse d'offrir aux lecteurs le plaisir malsain qui le retient au pied de l'échafaud, le plaisir de n'être qu'un spectateur. En s'interdisant l'anecdote, et c'est bien sûr ce qui fait la force de ce récit, il fait du condamné une voix, celle d'un individu, que la

^{1.} Ce volume respecte l'ordre de l'édition définitive de 1832 : la Préface de 1832, « Une comédie à propos d'une tragédie », le récit.

^{2.} Voir p. 26-27.

seule connaissance de la date de sa mort sépare du reste du monde: « Autrefois, car il me semble qu'il y a plutôt des années que des semaines, j'étais un homme comme un autre homme. [...] Maintenant je suis captif. Mon corps est aux fers dans un cachot, mon esprit est en prison dans une idée ¹. » En revanche, en adoptant la première personne, Hugo nous oblige à voir « dans ce procès-verbal de la pensée agonisante [...] dans cette espèce d'autopsie intellectuelle d'un condamné, plus d'une lecon² ». Pourquoi? Parce que le condamné, retiré de la scène (la guillotine), reprend toute sa dimension humaine.

Dès lors, ce livre, parce qu'un homme nous y parle et que nous sommes seuls à le lire, se présente comme une exécution capitale qui n'aurait lieu que pour un spectateur unique, nous. Impossible alors de s'oublier dans la foule; la réalité de la peine de mort surgit, brute et nue. Elle n'est plus entourée de sa dimension spectaculaire qui en fait oublier l'horreur. On la rejette, comme on rejette sa propre mort. N'est-ce pas là le meilleur des plaidoyers?

Lorsque Victor Hugo meurt, le 22 mai 1885, la peine de mort n'est pas abolie. Il faudra attendre près d'un siècle pour qu'elle le soit, en octobre 1981.

^{1.} Voir p. 67.

^{2.} Voir p. 78.

CHRONOLOGIE

18021885 18021885

- Repères historiques et culturels
- Vie et œuvre de l'auteur

Repères historiques et culturels

Chateaubriand, René. 1802

1804 Premier Empire: Napoléon Ier est sacré empereur.

1812 Pour les parricides (meurtres ou tentatives) le Code pénal

> ajoute, à la mort, le tranchement du poignet droit. Les attentats sur la personne de l'Empereur

sont considérés comme tels.

Restauration. 1814

Début du règne de Louis XVIII.

Les Cent-Iours.

18 juin : bataille de Waterloo.

1820 Lamartine, Méditations poétiques.

Exécution de Louvel, assassin de l'héritier du trône.

le duc de Berry.

Exécution des « quatre sergents de La Rochelle ». 1822

Publication de De la peine de mort en matière politique

de Guizot.

1823 Exécution du docteur Castaing, auteur d'un double

assassinat.

1824 Début du règne de Charles X.

Exécution de Delaporte, détrousseur de grands chemins.

Vie et œuvre de l'auteur

1802 26 février: Victor Hugo naît à Besançon. Victor et sa famille habitent aux Feuillantines, à Paris, 1809 Octobre: condamnation et exécution du général Lahorie, 1812 parrain de Victor Hugo, après le coup d'État avorté auquel il a participé. 1816 Victor Hugo écrit dans ses Cahiers: « Je veux être Chateaubriand ou rien. » 1818 Ses parents se séparent. Hugo assiste, devant le Palais de Justice de Paris, au supplice d'une domestique, condamnée pour vol: elle fut mise au carcan et marquée au fer rouge. Sa mère meurt. 1821 1822 18 octobre: Victor Hugo se marie avec Adèle Foucher. 1823 Son frère, Eugène, est interné dans un hôpital psychiatrique. Naissance de Léopold, son premier enfant. Il meurt un mois plus tard. 1824 Naissance de Léopoldine, sa première fille.

Repères historiques et culturels

1825	Exécution de Papavoine. Il avait poignardé deux petits garçons, sous les yeux de leur mère. Rétablissement de la peine de mort pour les auteurs de sacrilège, abolie par la Constituante; peine des parricides pour la profanation des hosties.
1827	Exécution de Louis Ulbach, meurtrier de celle qu'il aimait.
1828	Vidocq, célèbre policier ancien bagnard, publie ses <i>Mémoires</i> .
1830	Révolution de Juillet. Monarchie de Juillet, début du règne de Louis-Philippe. Lamartine, <i>Ode contre la peine de mort</i> . Stendhal, <i>Le Rouge et le Noir</i> .
1832	1 ^{er} juin : Claude Gueux est décapité à Troyes.
1834	Honoré de Balzac, <i>Le Père Goriot</i> .
1836	Lacenaire, Mémoires et Révélations.

Vie et œuvre de l'auteur

1825	Hugo est fait chevalier de la Légion d'honneur.	
1826	Naissance de Charles, son deuxième fils. Hugo visite la Conciergerie.	
1827	Hugo assiste à Bicêtre au ferrement des forçats.	
1828	Son père, le général Hugo, meurt. <i>Odes et poésies diverses</i> (poésie). Naissance de François-Victor.	
1829	Publication du Dernier Jour d'un condamné.	
1830	Naissance d'Adèle, sa seconde fille.	
1831	Notre-Dame de Paris (roman).	
	Les Feuilles d'automne (poésie).	
1834	Claude Gueux (roman).	
1835	Les Chants du crépuscule (poésie).	
1837	Les Voix intérieures (poésie).	
1838	Ruy Blas (théâtre).	
1839	Condamnation à mort de Barbès ; Hugo intervient auprès de Louis-Philippe pour obtenir sa grâce. Il participe à des manifestations de soutien. La peine est commuée par le roi.	
1841	Il est élu à l'Académie française.	
1843	Sa fille, Léopoldine, se marie avec Charles Vacquerie. <i>4 septembre</i> : ils meurent tous les deux noyés.	

Repères historiques et culturels

1848 Ré	volution de	e Février.
----------------	-------------	------------

II^e République.

Le gouvernement provisoire décrète l'abolition de la peine de mort en matière politique.

2 décembre : coup d'État. 1851

2 décembre : début du Second Empire.

Guerre de Crimée. 1854

1852

Exécution de Tapner, dont Hugo avait demandé la grâce.

1857 Gustave Flaubert, Madame Bovary.

Charles Baudelaire. Les Fleurs du mal.

1859 Guerre d'Italie.

Condamnation à mort de John Brown, héros du combat contre l'esclavage.

Abolition de l'esclavage aux États-Unis. 1865

Abolition de la peine de mort au Portugal. 1867

Les anthologies dans la même collection

AU NOM DE LA LIBERTÉ Poèmes de la Résistance (106)

L'AUTOBIOGRAPHIE (2131)

BAROQUE ET CLASSICISME (2172)

LA BIOGRAPHIE (2155)

BROUILLONS D'ÉCRIVAINS

Du manuscrit à l'œuvre (157)

« C'EST À CE PRIX QUE VOUS MANGEZ DU SUCRE... » Les discours sur l'esclavage d'Aristote à Césaire (187)

CEUX DE VERDUN

Les écrivains et la Grande Guerre (134)

LES CHEVALIERS DU MOYEN ÂGE (2138)

CONTES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE (2119)

LE CRIME N'EST JAMAIS PARFAIT Nouvelles policières 1 (163)

DE L'ÉDUCATION

Apprendre et transmettre de Rabelais à Pennac (137)

DES FEMMES (2217)

FAIRE VOIR: QUOI, COMMENT, POUR QUOI? (320)

FÉES, OGRES ET LUTINS Contes merveilleux 2 (2219)

LA FÊTE (259)

LES GRANDES HEURES DE ROME (2147)

L'HUMANISME ET LA RENAISSANCE (165)

IL ÉTAIT UNE FOIS

Contes merveilleux 1 (219)

LES LUMIÈRES (158)

LES MÉTAMORPHOSES D'ULYSSE Réécritures de L'*Odyssée* (2167)

MONSTRES ET CHIMÈRES (2191)

MYTHES ET DIEUX DE L'OLYMPE (2127)

NOIRE SÉRIE...

Nouvelles policières 2 (222)

NOUVELLES DE FANTASY 1 (316)

NOUVELLES FANTASTIOUES 1

Comment Wang-Fô fut sauvé et autres récits (80)

NOUVELLES FANTASTIOUES 2

Je suis d'ailleurs et autres récits (235)

ON N'EST PAS SÉRIEUX QUAND ON A QUINZE ANS Adolescence et littérature (156)

PAROLES DE LA SHOAH (2129)

LA PEINE DE MORT

De Voltaire à Badinter (122)

POÈMES DE LA RENAISSANCE (72)

POÉSIE ET LYRISME (173)

LE PORTRAIT (2205)

RACONTER, SÉDUIRE, CONVAINCRE Lettres des XVII^e et XVIII^e siècles (2079)

RÉALISME ET NATURALISME (2159)

RISQUE ET PROGRÈS (258)

ROBINSONNADES

De Defoe à Tournier (2130)

LE ROMANTISME (2162)

LE SURRÉALISME (152)

LA TÉLÉ NOUS REND FOUS! (2221)

TROIS CONTES PHILOSOPHIQUES (311)
Diderot, Saint-Lambert, Voltaire

TROIS NOUVELLES NATURALISTES (2198) Huysmans, Maupassant, Zola

VIVRE AU TEMPS DES ROMAINS (2184)

VOYAGES EN BOHÈME (39)

Baudelaire, Rimbaud, Verlaine

Création maquette intérieure : Sarbacane Design.

Composition : IGS-CP. N° d'édition : L.01EHRN000147N001 Dépôt légal : août 2007

Extrait de la publication